



Déclaration préalable de la FSU

CAEN du 30 JANVIER 2019

Les élections professionnelles de la Fonction publique ont conforté la FSU. Dans un contexte de baisse globale de la participation, elle est une des seules organisations syndicales qui progresse en voix dans la Fonction publique de l'État et dans la Fonction publique territoriale. C'est un signe de vitalité, la marque d'une confiance encore plus grande de la part des agent-es à les représenter, à intervenir et agir avec eux/elles.

Notre pays, traverse actuellement une crise profonde et multiforme économique, sociale, politique à laquelle s'ajoutent la crise climatique et ses conséquences. Les inégalités n'ont, depuis plusieurs années, pas cessé de se creuser. Le taux élevé de chômage ne se réduit pas et la précarité perdure.

Le mouvement des Gilets Jaunes s'inscrit dans la durée et a obligé le gouvernement à des premières réponses très insatisfaisantes. Ce mouvement a fait émerger avec force les revendications du pouvoir d'achat et des salaires, la nécessité de services publics et celle d'une réforme de la fiscalité. Autant de revendications portées depuis toujours par la FSU et ses syndicats.

La situation sociale actuelle résulte des politiques néolibérales menées depuis des décennies, injustes et inégalitaires. Les choix opérés par le gouvernement depuis 2017 sont des signaux clairs d'une politique orientée vers les plus riches. Les distributions massives de dividendes dans les entreprises du CAC 40 sont à un niveau jamais atteint. La Fonction publique et les services publics font en premier lieu les frais de ces choix. Alors que leur dégradation alimente la colère de beaucoup de citoyens d'être les oubliés des choix politiques, le gouvernement garde le cap de la baisse de la dépense publique. La crise actuelle, en confirmant l'affaiblissement du politique, interroge directement le fonctionnement des institutions et de la démocratie. C'est le projet de société qui est aujourd'hui questionné.

La répression policière est montée d'un cran avec l'émergence de ce mouvement. Cela a été aussi le cas vis-à-vis du mouvement des lycéens qui ont subi humiliations, intimidations, violences, judiciarisation quasi-systématique, recours abusif aux déferrements afin de casser ce mouvement. La FSU dénonce tout exercice arbitraire et excessif du pouvoir à l'encontre des manifestants en particulier les arrestations dites « préventives » et demande l'arrêt des poursuites injustifiées et l'effacement des peines prononcées à l'exclusion de tout acte de violence ou de dégradation et de toute conduite ou propos sexiste, homophobe, raciste ou antisémite. Elle demande l'abandon des armes qui conduisent à de nombreuses mutilations et dénonce le projet de loi « anti-casseurs » qui porterait atteinte à la liberté de manifester.

La FSU dénonce les politiques migratoires qui bafouent les droits humains fondamentaux des migrant-es et qui continuent de provoquer de nombreuses victimes. S'agissant des jeunes isolé.e.s étranger.ère.s, la FSU, dans le cadre du collectif JU-JIE, dénonce le projet de décret d'application de la Loi Asile Immigration qui vise à instaurer un fichier biométrique qui permettrait aux départements en lien avec la Préfecture de remettre en cause plus facilement encore la minorité de ces enfants et faciliterait leur expulsion du territoire. La FSU exige le retrait de ce fichier au profit d'une réelle politique d'accueil, de mise à l'abri immédiate et de protection de ces enfants en danger. Par ailleurs, la FSU apporte tout son soutien aux militants solidaires qui pallient les défaillances de l'Etat et qui font aujourd'hui l'objet de poursuites, à l'instar de Marcel Dekervel dans la Somme.

En réponse aux multiples manifestations de mécontentement, le *Grand débat national* ressemble fort à un pansement sur une jambe de bois puisque le gouvernement affirme vouloir poursuivre la mise en œuvre de ses politiques libérales, ne remet pas en cause l'ISF et questionne la suppression de services publics qu'il considère comme une charge et non comme une plus-value.

Son plan contre les violences scolaires propose de supprimer les allocations familiales en réponse à des comportements d'élèves « hautement perturbateurs ou violents ». La FSU s'oppose à cette mesure, qui pénaliserait durement les plus pauvres des familles allocataires et ne constitue nullement une réponse efficace. Ce n'est pas en stigmatisant mais en allouant des moyens à la prévention sous toutes ses formes que des passages à l'acte pourront être évités.

Les orientations préconisées dans le cadre de CAP 2022 vont continuer de dégrader le fonctionnement des Services Publics et de la Fonction Publique au lieu de les renforcer, dans une période où la nécessité de leur présence et des moyens pour leur permettre de fonctionner sont questionnés dans les différents territoires. A un moment où la question de la justice sociale et de la lutte contre les inégalités est mise sur le devant de la scène, mettre les moyens dans les services publics et la fonction publique est indispensable.

La préparation de la rentrée 2019 est placée dans le second degré sous le signe de la suppression de 2650 postes d'enseignants. L'académie d'Amiens n'échappe pas à la coupe franche, pire elle en porte une trop grande part. 95 suppressions sèches d'emplois et 60 suppressions compensées en heures supplémentaires entraînent 155 enseignants de moins dans les établissements. Tenter de masquer les suppressions de postes par une compensation partielle en Heures Supplémentaires ne trompe personne, et sûrement pas la FSU.

Cela témoigne d'un mépris de ce que sont les réalités professionnelles, dans les classes avec des effectifs toujours plus importants, des missions toujours plus nombreuses et donc, selon la logique du « travailler plus pour gagner plus », un nombre d'heures supplémentaires de plus en plus élevé. A ce titre, la FSU dénonce l'anticipation de la mesure du Ministre Blanquer d'imposer une deuxième heure supplémentaire obligatoire.

Alors que nos professions subissent depuis les années 80, la chute de leur rémunération, le gel du point d'indice conjugué à une hausse de la retenue pour pension, le report d'un an du protocole PPCR et l'augmentation du taux de la CSG sans compensation intégrale contribuent grandement au déclassement de nos professions, à leur manque d'attractivité et de reconnaissance sociale, ce dont souffrent les collègues. La FSU porte l'exigence d'une revalorisation salariale de toutes et tous les agent-e-s et demande un plan urgent de titularisation pour les personnels précaires

Nous demander toujours plus avec moins, voilà une équation que la profession n'arrive plus à résoudre.

Dans le premier degré, les évaluations de mi CP qui ne sont ni au service des élèves, ni au service des enseignants, concourent à alimenter un pilotage par les résultats. Le ministère en refuse l'abandon malgré un courrier commun de six organisations syndicales. La FSU soutient la demande faite aux enseignants de décider en conseil des maîtres de ne pas les faire passer.

Les opérations de carte scolaire qui débutent dans les départements révèlent l'insuffisance de la dotation budgétaire malgré une évolution démographique à la baisse. Dans le 1^{er} degré avec 4 000 postes nécessaires pour finir le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire, il faut s'attendre à une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage, à de nouvelles difficultés dans les territoires défavorisés. Dans l'académie, avec seulement 15 postes, il sera difficile de tenir tous les bouts. La baisse des effectifs dans toutes les classes, la reconstruction des RASED, l'abondement des moyens de remplacement et d'accompagnement des élèves en situation de handicap, ne seront sûrement pas encore à l'ordre du jour de la rentrée 2019.

Avec le projet de loi fourre-tout sur « l'école de la confiance », et ses multiples articles rétrogrades et autoritaires que la FSU conteste, le ministre finit d'achever la motivation des enseignants qui permet pourtant au service public d'éducation de continuer de fonctionner au mieux. Car oui, c'est bien l'engagement à 200 % des personnels dans leur travail qui fait vivre l'école.

« L'école de la confiance », est-ce l'opposition du premier et du second degré en simulant une priorité -qui n'en est pas une- à l'enseignement primaire ? Est-ce l'opposition de l'enseignement en éducation prioritaire et en établissements « classiques » en simulant une nécessité de moyens en début de scolarité sur les CP et CE1 de l'éducation prioritaire qui se traduit par des classes à plus de 25 dans les autres niveaux ? Est-ce la mise en concurrence des collèges et des lycées, en faisant porter le chapeau des suppressions de moyens quasi intégralement sur les collèges ?

La FSU entend dénoncer ces manœuvres et ces stratégies de communication ministérielles qui ne sont que des mensonges. La réalité est toute autre et se résume à un dogme : celui de l'objectif d'Emmanuel Macron de suppressions de 50 000 fonctionnaires à la fin du quinquennat.

Est-il besoin ici de rappeler les difficultés sociales et éducatives de notre académie ? Est-il besoin de rappeler que c'est en Picardie que l'on a la plus faible espérance d'obtenir le baccalauréat ?

Pour ce qui concerne les lycées, avec la mise en œuvre de la réforme du bac, des territoires entiers voient l'accès aux enseignements se restreindre. L'insuffisance des DGH aura un impact sur le financement des spécialités et des options. Dans la voie professionnelle, la mise en concurrence de la voie scolaire et de l'apprentissage, les secondes "familles de métiers", la réforme du bac Gestion Administration sont autant de mesures qui font peser de graves menaces sur l'offre de formation professionnelle. La FSU rappelle son attachement à l'enseignement professionnel public sous statut scolaire.

Concernant la plate-forme Parcoursup et la loi ORE qui restreint l'accès à l'enseignement supérieur et aggrave les inégalités sociales et territoriales, la FSU demande leur abandon.

La FSU tient à dénoncer également les 17 suppressions d'emplois administratifs réclamées par le ministère pour la rentrée prochaine. Une nouvelle fois, comme presque chaque année pour notre académie depuis des années maintenant, les emplois administratifs – et donc les missions support et les conditions de travail des personnels concernés – sont gravement touchés. Cela n'est pas acceptable ! – 17 ETP pour l'académie d'AMIENS, - 39 pour l'académie de LILLE, sans doute est-ce là une manière d'anticiper le dossier de la fusion des académies par la lorgnette des économies d'échelle à réaliser, contre l'emploi et les missions de service public.

A propos de la fusion des académies, dans quel schéma s'organise-t-elle ? En savons-nous plus sur le siège de la région académique et sur le ou les projets cibles à remonter au ministère ?

Le CAEN nous semble l'instance approprié pour nous informer plus précisément sur cette question. Vous avez le devoir de transparence et d'information des représentants du personnel en CAEN sur cette question.

Dans le contexte de mouvement social actuel et d'absence de réponse du gouvernement, la FSU organise la riposte avec les personnels en s'inscrivant dans la journée de mobilisation interprofessionnelle du 5 février.

Dans l'éducation nationale, elle mènera les batailles nécessaires pour dénoncer les suppressions de postes et le manque de moyens, les bas salaires des personnels de l'Éducation, les réformes des lycées et pour peser sur le projet de réforme de *l'école de la confiance*.